

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 16 mars 2021

COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Sous la présidence de Thierry Santa, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, réuni le mardi 16 mars 2021, a arrêté deux projets de délibération du Congrès ; adopté 9 arrêtés et examiné 27 dossiers d'étrangers. Il a également émis un avis sur un projet de décret.

Projets de délibération du Congrès

Au visa de Thierry Santa, président du gouvernement, et Yoann Lecourieux, membre du gouvernement

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a arrêté un projet de délibération autorisant le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie à engager, liquider et mandater les dépenses relatives aux subventions de fonctionnement 2021 par douzième provisoire. Ces autorisations sont arrêtées par organisme au douzième mensuel des crédits alloués au budget 2020 jusqu'au vote du budget.

Au visa de Thierry Santa, président du gouvernement, et Jean-Pierre Djaïwé, membre du gouvernement

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a arrêté un projet de délibération portant validation par la Nouvelle-Calédonie de la convention de prolongation du groupement d'intérêt public « Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Calédonie » (CEN) jusqu'au 31 décembre 2022.

Arrêtés du gouvernement

Au visa de Thierry Santa, président du gouvernement, et de Valentine Eurisouké, membre du gouvernement

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a agréé x nouveaux centres de vaccination ainsi que les équipes mobiles qui pourront y être rattachées :

- la direction de la Sécurité civile et de la gestion des risques de Nouvelle-Calédonie,

- le centre hospitalier spécialisé Albert-Bousquet,
- l'unité de néphrologie de Nouvelle-Calédonie (U2NC), qui dispose de quatre établissements (l'unité de néphrologie de Nouméa, le centre médical Medisud à Nouméa, l'unité sanitaire de La Foa, et l'unité sanitaire de Bourail),
- l'association pour la prévention et le traitement de l'insuffisance rénale (ATIR)

Au visa de Christopher Gygès, membre du gouvernement

- Le gouvernement a exonéré de taxe générale sur la consommation (TGC) les masques chirurgicaux (TD 6307.90.00), les masques filtrants (TD 6307.90.00 et TD 6307.90.00), les solutions hydroalcooliques (3808.94.90) et les gants médicaux jetables (TD 4015.11.00 et TD 4015.19.00) jusqu'au 31 décembre 2021.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a modifié l'arrêté n° 2019-2167/GNC du 16 octobre 019 portant création de la régie de recettes auprès du service du registre du commerce et des sociétés (RCS) de la direction des Affaires économiques (DAE).

Au visa de Christopher Gygès et de Valentine Eurisouké, membres du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a réglementé les prix des masques chirurgicaux dits FFP1 à 50 francs TTC maximum à l'unité (quel que soit le conditionnement proposé) et à 2 500 francs maximum la boîte de 50. Il a également réglementé les prix des masques de protection sanitaire (excepté les FFP1 ou masques chirurgicaux), les gants en caoutchouc, les savons, gels et solutions hydroalcooliques et/ou désinfectants par un coefficient de marge maximal de 1,3 qui s'applique entre le grossiste et le détaillant, puis entre le détaillant et l'acheteur final.

Au visa de Yoann Lecourieux, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a demandé l'ouverture d'une session extraordinaire du Congrès et l'inscription par priorité en séance publique de huit projets de texte :
 1. projet de loi du pays relative au télétravail dans le secteur privé (rapport n° 3040-04/GNC du 12.01.2021),
 2. projet de loi du pays relative au télétravail dans le secteur public (rapport n° 3040-16/GNC du 02.02.2021),
 3. projet de délibération portant diverses dispositions budgétaires (rapport n° 3040-22/GNC du 09.03.2021),
 4. projet de délibération autorisant le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie à engager, liquider et mandater les dépenses relatives aux subventions de fonctionnement 2021 par douzième provisoire (rapport n° 3040-23/GNC du 16.03.2021),

5. projet de délibération portant validation par la Nouvelle-Calédonie de la convention de prolongation du groupement d'intérêt public « Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Calédonie » (CEN) – (rapport n° 3040-24/GNC du 16.03.2021),
6. projet de délibération autorisant diverses opérations foncières (lieu-dit « Butte à charbon », commune de La Foa) – (rapport n° 3040-107/GNC du 22.12.2020),
7. projet de délibération autorisant la cession à titre gratuit à la province Sud d'une parcelle,
8. projet de loi du pays relative à la protection des aires marines de la Nouvelle-Calédonie.

Au visa de Valentine Eurisouké, membre du gouvernement

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a autorisé les pharmacies d'officine et les pharmacies à usage intérieur à préparer des solutions hydroalcooliques destinées à l'hygiène humaine, en cas de rupture de leur approvisionnement, jusqu'au 31 décembre 2021.

* *
*

Examen de dossiers de ressortissants étrangers

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a émis six avis favorables sur des demandes de visa de long séjour, sept avis favorables sur des demandes de titres de séjour, dont six résidents permanents. Il a également accordé sept autorisations de travail et renouvelé sept autorisations.

Avis du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a émis une observation mineure sur le projet de décret portant diverses dispositions en matière d'aide juridictionnelle et d'aide à l'intervention de l'avocat dans les procédures non juridictionnelles.

ATTRIBUTION DES SECTEURS PAR MEMBRE DU GOUVERNEMENT

Thierry Santa, président du gouvernement

Secteurs des relations extérieures et de la sécurité civile, de la promotion touristique, de la stratégie de la mise en valeur des ressources naturelles, du code minier et des comptes sociaux.

Gilbert Tyuienon, vice-président du gouvernement

Secteurs du transport, des infrastructures publiques et de la prévention routière ; du suivi du schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie NC 2025, du suivi des transferts de compétences, du règlement des problématiques minières et du suivi du Fonds Nickel.

Christopher Gygès, porte-parole du gouvernement

Secteurs de l'économie et des mesures de relance, du commerce extérieur, de la fiscalité, de l'énergie, de l'économie numérique et de l'économie de la mer, de la politique du « bien-vieillir » et de la politique de solidarité.

Isabelle Champmoreau

Secteurs de l'enseignement et du suivi des questions de l'enseignement supérieur ; du handicap, de la famille et de la lutte contre les violences intrafamiliales ; de la problématique du bien-être animal.

Yoann Lecourieux

Secteurs du budget et des finances, des assurances, du droit civil et du droit commercial, et des questions monétaires ; du suivi des grands projets et de la francophonie ; des relations avec le Congrès, les provinces et les communes de la Nouvelle-Calédonie.

Vaimu'a Muliava

Secteurs des constructions publiques, du patrimoine immobilier et des moyens, du logement et de l'urbanisme ; de la fonction publique, de la transformation numérique, de la simplification de l'administration et de l'évaluation des politiques publiques.

Didier Poidyalwane, porte-parole du gouvernement

Secteurs des affaires coutumières, de la culture et de la protection de l'enfance et de la jeunesse ; des relations avec les institutions coutumières et des questions relatives à l'identité et à la citoyenneté.

Jean-Louis d'Anglebermes

Secteurs du travail, de l'emploi, du dialogue social, de la formation et de l'insertion professionnelles, de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, du suivi du XI^e FED territorial ; des relations avec le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

Jean-Pierre Djaïwé

Secteurs de la jeunesse et des sports ; de la coordination et du suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, de la politique de l'eau, des questions environnementales et de la météorologie.

Valentine Eurisouké

Secteurs de la coordination et de la mise en œuvre du plan Do Kamo et du service civique ; de la condition féminine.

Philippe Germain

Secteurs du développement durable ; du suivi de la gestion et de la mise en valeur du Parc naturel de la mer de Corail, des questions relatives à la recherche, à l'innovation et à l'audiovisuel.